



COVID-19 / Mesures prises par la municipalité en ce début d'année 2022

Sainte-Julienne, lundi 3 janvier 2022 – Le gouvernement du Québec a annoncé, lors d'une importante conférence de presse le 30 décembre dernier, plusieurs restrictions dont le retour du couvre-feu en raison de la situation critique reliée à la montée fulgurante des cas de COVID-19. Aux prises avec une importante hausse des hospitalisations, le gouvernement devait prendre les mesures nécessaires afin de freiner la propagation du variant Omicron. Afin de préserver les services municipaux, la municipalité de Sainte-Julienne poursuivra ses opérations, mais avec certaines restrictions, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Hôtel de ville

Les portes de l'hôtel de ville seront fermées pour les citoyens. La majorité des employés effectueront leurs tâches en mode télétravail. Le service des travaux publics est maintenu et assure le déneigement et l'entretien des rues sur l'ensemble du territoire. Les citoyens peuvent contacter les membres du personnel par courriel ou par téléphone aux heures d'ouverture de l'administration. En cas d'urgence, lorsque la mairie est fermée, les citoyens sont invités à composer le 450 831-2688, poste 8.

Séance du conseil

Les séances du conseil sont maintenues aux dates indiquées au calendrier municipal, les conseillers y participeront en vidéoconférence et les séances seront webdiffusées en direct et disponibles en rediffusion au www.sainte-julienne.com

Bibliothèque Gisèle-Paré

- Les réservations de livres s'effectuent **uniquement** par : téléphone, boîte vocale, courriel ou internet;
- Les abonnés peuvent faire la cueillette de leurs livres sur rendez-vous seulement;
- L'accès aux usagers se limite au comptoir de prêt, aucune circulation n'est permise dans les rayons;
- Pour ceux et celles qui souhaitent effectuer un retour, les livres doivent être déposés dans la chute à livres située à côté de l'entrée principale.

Mardi : 9 h à 19 h

Mercredi : 9 h à 18 h

Jeudi : 9 h à 18 h

Vendredi : 9 h à 12 h

Samedi : 9 h à 14 h



COVID-19

Sainte-Julienne

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programmation des Services culturels et récréatifs

La programmation diffusée dans le plus récent cahier du citoyen La Belle Julienne du mois de décembre/janvier est suspendue jusqu'à nouvel ordre ainsi que la période d'inscription.

Patinoire du parc Quatre-vents

La patinoire et la roulotte du parc Quatre-vents sont maintenue ouvertes selon l'horaire des fêtes. En raison du couvre-feu, la patinoire fermera à 21 h au lieu de 22 h.

À compter du 10 janvier, l'horaire de la roulotte sera le suivant :

Lundi au vendredi de 10 h à 21 h

Samedi et dimanche 10 h à 20 h

Toutes les consignes de sécurité mises en place doivent être respectées par les utilisateurs.

Collaboration des citoyens

Les citoyens sont invités à suivre le développement des mesures prises par le comité de la sécurité civile de Sainte-Julienne, et ce, en appui aux décisions du gouvernement provincial et de la santé publique afin de freiner la propagation de la COVID-19. Le conseil municipal compte sur la collaboration des citoyens afin de respecter les mesures de confinement et le couvre-feu.

- 30 -

Source : Amélie Huneault

Chef des communications

amelie.huneault@sainte-julienne.com

450 831-2688, poste 7191 | www.sainte-julienne.com